

Saint-Clair- sur- L'Elle, le 8 juin 21

INFORMATIONS AUX RESPONSABLES LEGAUX DES ELEVES

AUTO TESTS SALIVAIRES A EFFECTUER A DOMICILE

Madame, monsieur,

L'Education nationale propose aux élèves asymptomatiques de se faire dépister au moyen d'un prélèvement salivaire effectué au domicile et sous la responsabilité des parents. Le collège sera le trait d'union entre les familles et les laboratoires.

Cette technique est simple mais nécessite quelques précautions qui seront rappelées dans une notice remise par les laboratoires et qui viendra compléter un kit individuel (sac plastique avec ruban adhésif ou zip). Vous aurez simplement à vous conformer à cette notice ;

Le collège devra récupérer :

- Une autorisation parentale et les documents demandés
- Votre accord à accompagner favorablement cette nouvelle modalité de dépistage.

Les kits seront fournis au collège par le laboratoire vendredi 18 juin, distribués aux élèves si les familles y sont favorables et ont rendu les documents, et les prélèvements effectués seront à retourner au collège le lundi 21 juin 2021.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier :

- **JEUDI 10 JUIN** Rendre à la Vie scolaire **le formulaire consentement et les documents demandés.**
- **VENDREDI 18 JUIN** : Pour les familles qui auront favorablement répondu : les kits seront distribués aux élèves.
- **LUNDI 21 JUIN** : pour les familles qui auront favorablement répondu, restitution du kit de prélèvement utilisé **au collège** pour récupération par le laboratoire d'analyses. Le laboratoire communiquera les résultats dans les 24h aux représentants légaux des élèves.

Restant à votre disposition,

Fabienne REQUIER, Principale.

